



**Décision portant nomination de Mme Hua Yu aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC142119DGDS du 18/12/2014 portant renouvellement de l'unité mixte n°3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers et nommant M. Simon Saule en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire l'UMR3347 en date du 14/04/2015 ;

Considérant que Mme Hua Yu a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 26/05/2010 au 28/05/2010 et du 28/06/2010 au 30/06/2010,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Hua Yu, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3347 intitulée Signalisation normale et pathologique : de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers, à compter du 14/04/2015

Mme Hua Yu exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention,  
Mme Hua Yu est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*  
du CNRS.

Fait à Paris, le 14/01/2016  
de l'unité

Le directeur  
Simon Saule

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa de la directrice du Centre de Recherche Institut Curie  
Geneviève Almouzni

Visa de la déléguée régionale Paris 12 de l'Inserm  
Marie-Pascale Martel